

ADDIP

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'IDENTITE DES PYRENEES

Communiqué de presse du 24 janvier 2013

En perte de crédit - et de crédits- l'ADET et FERUS sont aux abois

Les associations Férus et Pays de l'Ours – Adet annoncent deux nouveaux lâchers d'ours « auto-organisés » dans les Pyrénées pour l'année 2013. Face à leur perte progressive de crédit – et de crédits financiers, et faute de nouveaux lâchers d'ours pour relancer leurs affaires, ces deux associations ont choisi de se mettre dans l'illégalité tant au niveau Français qu'Européen.

Car lâcher des ours dans la nature est heureusement interdit en France ! Quant au niveau Européen, L'article 22 de la Directive Habitat conditionne la mise en œuvre de lâchers d'ours à l'acceptation sociale des populations.

Justement, ADET et FERUS sont aux abois car l'Europe a légitimement abandonné le principal programme de financement dédié à l'ours (Life) sur la base de la non-acceptation sociale des populations pyrénéennes.¹ Encore en 2011, de 60 à 76% des pyrénéens ne voulaient plus de lâchers.

L'Europe prévoit le respect des populations concernées et Adet et Férus entendent le bafouer !

C'est tout simplement inacceptable. Nous demandons à l'Etat français et à la Communauté Européenne de condamner la conduite irresponsable d'Adet et de Férus :

- 1) En cessant immédiatement de financer ces associations qui utilisent l'argent des contribuables pour attaquer l'Etat en justice et interpeller la commission européenne²,
- 2) En retirant à ces associations toute mission de service public qu'elles ne pourront plus assumer désormais, preuve étant faite de leur partialité et de leur jusqu'au-boutisme,
- 3) En affectant les crédits ainsi économisés, alors que l'argent manque partout, au développement économique vital pour les citoyens et l'avenir de notre massif.

Enfin nous appelons nos élus des territoires à questionner Francois Archangeli, élu Europe-Ecologie au Conseil Régional de Midi-Pyrénées et Président de l'Adet-Pays de l'Ours, sur sa responsabilité dans l'organisation de cette action passible de poursuites pénales.

Les pyrénéens, les français et les européens n'ont pas besoin de plus d'ours³, ils ont besoin de plus d'emplois.

¹ Rappelons qu'un immense soulèvement populaire a empêché la poursuite du plan-ours. Refusant l'objectif d'une population viable de 150 à 200 ours, les pyrénéens n'ont pas voulu de la mise sous cloche de leur territoire induite par la limitation progressive des activités humaines jugées « dérangeantes » par le statut spécifique de protection de l'ours.

² Adet-Pays de l'Ours reçoit plus de 120.000 € par an de l'Etat français au titre de « chargé de communication » de l'ours pour le compte de l'Etat : chaque plaquette éditée – et chacun de ses communiqués de presse – est ainsi financé par les contribuables.

³ La souche autochtone est définitivement éteinte. Le dernier ours des Pyrénées entrera en 2013 ... au Muséum de Toulouse.